

- en conséquence, ordonner l'enregistrement de la marque de l'Union européenne, objet de la demande n°16 041 519, dans son intégralité;
- condamner les autres parties aux dépens du présent recours, y compris ceux exposés lors de l'opposition et du recours devant l'EUIPO.

Moyen invoqué

- Violation de l'article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement (UE) 2017/1001 du Parlement européen et du Conseil.

Ordonnance du Tribunal du 14 février 2019 — VFP/Commission**(Affaire T-726/16)** ⁽¹⁾

(2019/C 131/67)

Langue de procédure: l'anglais

Le président de la grande chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 462 du 12.12.2016.

Ordonnance du Tribunal du 12 février 2019 — Hangzhou Lezoo traveling equipment/EUIPO — Promotional Traders (GREEN HERMIT)**(Affaire T-60/18)** ⁽¹⁾

(2019/C 131/68)

Langue de procédure: l'anglais

Le président de la cinquième chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 104 du 19.3.2018.
